

TERMES DE RÉFÉRENCE

**CONSULTANT POUR L'APPUI DE LA DGPSN A LA
PREPARATION DE LA REVUE SECTORIELLE DE LA
PROTECTION SOCIALE**

I. Contexte et justification

La Revue sectorielle de la Protection Sociale constitue un cadre de coordination et de partage entre les sectoriels dans le but d'apprécier la performance du secteur ainsi que la question de son financement. Elle est aussi un outil de prise de décisions par rapport aux programmes et activités en Protection Sociale au Sénégal conformément à la stratégie de l'Etat dans ce domaine.

Le lancement du processus de la revue sectorielle de la Protection Sociale en 2015 répond aux recommandations de la Revue Annuelle Conjointe (RAC) de 2014 et aussi aux recommandations du Conseil Présidentiel de 7 avril 2015, d'ériger la protection sociale en secteur et d'institutionnaliser un mécanisme de revue multisectorielle, coordonné par la DGPSN, au même titre que les autres secteurs sociaux inscrits dans l'Axe II du Plan Senegal Emergeant sur le Capital Humain, la Protection Sociale et le Développement Durable. La revue sectorielle va contribuer à assurer une meilleure performance, une programmation budgétaire pour le secteur et un niveau de financement des programmes en adéquation avec les besoins du secteur.

Dans le passé, la revue sectorielle de la Protection Sociale faisait partie intégrante de la Revue Annuelle Conjointe des secteurs sociaux sous l'Axe II, mais n'a jamais été l'objet d'une revue du secteur proprement-dite. La revue sectorielle va permettre aux Ministères, Agences et structures actives dans le domaine d'échanger, de débattre sur les problématiques et de prioriser les actions en Protection Sociale pour l'année en cours.

Le contexte actuel d'actualisation de la Stratégie Nationale de Protection Sociale 2005-2015 est marqué par plusieurs autres réformes en cours : la réforme de la décentralisation sous l'Acte III, la réforme de la gouvernance économique, la réforme budgétaire-financière en conformité avec les Directives de l'UEMOA sur les Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD) (qui exigent la programmation budgétaire pluriannuelle axée sur les résultats).

Dans la perspective de la programmation pluriannuelle basée sur les performances, qui vise à assurer la soutenabilité du financement du secteur, une revue structurée du secteur de la protection sociale s'impose comme un élément essentiel.

C'est dans cette optique que s'inscrit la revue sectorielle de la Protection Sociale qui est un cycle de bilan-programmation pour le secteur. Elle permet de partager les performances de l'année en cours et de s'accorder sur la programmation prochaine. Cette stratégie de gestion se fondant sur la mesure périodique des performances renforce le partenariat et assure l'intégration du secteur dans le développement social et économique du pays. Cette revue sera ainsi une instance de dialogue entre les catégories d'acteurs qui intervenaient en appui du système de protection sociale pour une mise en œuvre concertée, efficiente et transparente de la politique du Gouvernement.

Il faut noter que le Groupe Thématique des Partenaires Techniques et Financiers dans la protection sociale considère la tenue de la revue sectorielle une priorité de l'année 2015 et est favorable à appuyer le Gouvernement dans le déroulement du processus, afin de favoriser l'existence de cadres adéquats de dialogue et d'échanges sur les résultats et la programmation dans le secteur.

II. Objectifs de la revue sectorielle

- 1) Faire le bilan de la performance du secteur par rapport aux programmes et le cadre de mesures des résultats : résultats, acquis et défis
- 2) Faire la revue de l'adéquation du financement du secteur et la création de l'espace fiscal pour le financement durable des programmes de protection sociale
- 3) S'accorder sur les priorités thématiques du secteur de la protection sociale
- 4) Formuler les recommandations et les principales conclusions de la revue pour une mise en œuvre efficiente et efficace des activités de l'année
- 5) Valider les propositions pour la programmation prochaine de la revue.

III. Format et stratégies de la revue sectorielle de la protection sociale

Tenant en compte les contraintes de temps, de ressources humaines et financières, tableau d'exécution financière, il sera ainsi organisée, avant la RAC du moins de juin 2015, une journée de discussion et de validation du bilan et des recommandations. Un travail technique préalable qui sera présentée et discutée dans le cadre de la revue sectorielle prendra en compte entre autres :

~~Il sera ainsi organisée, avant la RAC du moins de juin 2015, une journée de discussion et de validation du bilan et des recommandations. Un travail technique préalable qui sera présentée et discutée dans le cadre de la revue sectorielle prendra en compte entre autres :~~

- Documentation
- Rapport d'orientation
- Cadre de mesure des résultats renseigné
- Tableau d'exécution financière
- Documents clés qui cadrent les activités du secteur

Le Comité Technique en appui au Comité de Pilotage se chargera de la préparation et de la conduite de la revue sectorielle en coordination avec les sectoriels. Il sera appuyé par un comité d'organisation qui assure entre autres, la relation avec les PTF, l'information, la préparation matérielle de la revue et la documentation des participants.

La coordination de la revue est assurée par ~~le-la~~ DGPSN en collaboration avec le MEFP.

IV. Objectifs et résultats attendus de l'appui à la préparation de la revue sectorielle

Le consultant chargé d'appuyer la DGPSN dans la préparation de la revue sectorielle de la Protection sociale sera chargé de :

- Finaliser les documents clés du secteur : Cadre de Mesure de Résultats et revue de l'exécution financière du secteur. Cette activité devra être faite en étroite collaboration avec l'équipe de la DGPSN chargé de la planification. Il s'agira de rencontrer les sectoriels individuellement pour compléter les informations manquantes du cadre (en terme d'indicateurs, de cible, d'évaluation des activités pour 2014, et de la planification des activités de 2015).
- Rédiger une synthèse de 7 pages maximum présentant le secteur de la protection sociale au Sénégal. La synthèse se basera principalement sur le rapport de l'évaluation de l'environnement externe de la DGPSN.
- Appuyer la DGPSN et le MEFP à organiser la journée de revue sectorielle (préparation de l'agenda, des présentations, de la liste des invitations)
- Rédiger le rapport de l'atelier sur la revue sectorielle
- Préparer la présentation du secteur pour la RAC 20145

V. Durée

La mission sera de 20 jours de travail étalés entre le 10 mai et 12 juin 2015 (attention la DGPSN organise avec le PAM un atelier de capitalisation de la PS du 9 au 11 juin 2015).